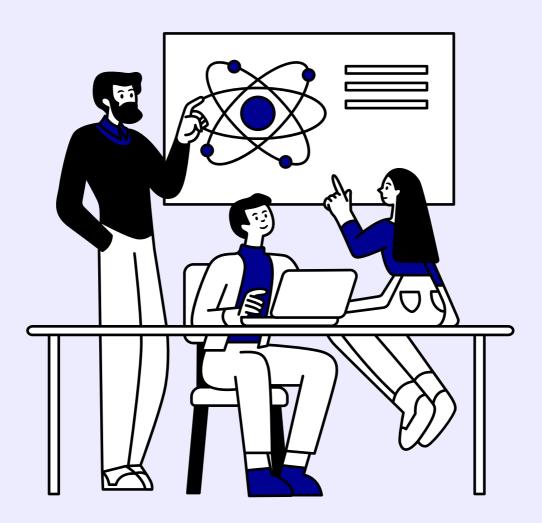


CHATGPT : PLONGÉE AU CŒUR DE L'IA, ENTRE LES SECRETS ET LES DÉFIS ÉTHIQUES

ÉDITION #5 — JANVIER 2024





RÉCAPITULATIF DE L'ACTUALITÉ DE LA SEMAINE SUR CHATGPT

POLITIQUE : Restriction par OpenAI de l'utilisation de ChatGPT à des fins politiques

OpenAl a retiré un chatbot créé pour incarner un candidat à l'élection présidentielle américaine, limitant ainsi son utilisation par les campagnes politiques. Cette action souligne les préoccupations croissantes concernant les risques de manipulation politique et de désinformation liés à l'IA générative.

SOURCE: Le Journal de Montréal (22 Janvier)

INDUSTRIE : Initiative d'OpenAl pour la fabrication de puces IA

Sam Altman, PDG d'OpenAl, envisage de lever 100 milliards de dollars pour créer des usines de fabrication de puces dédiées à l'IA. Cette initiative vise à répondre à la demande croissante de composants IA, mais soulève des questions sur la concentration du pouvoir et le contrôle de l'industrie par quelques acteurs clés.

SOURCE: Lemondeinformatique (23 janvier)

FINANCE : Enquête de la FTC sur les investissements de Microsoft, Google et Amazon dans l'IA générative

Aux États-Unis, la Federal Trade Commission* (FTC) a lancé une enquête sur les investissements et partenariats des géants de la tech dans l'intelligence artificielle générative, notamment OpenAl, Microsoft, Google et Amazon. Cette enquête vise à examiner l'impact sur la concurrence et les nouveaux marchés, soulignant les préoccupations croissantes concernant le contrôle et la concentration dans le secteur de l'IA.

REMARQUE : La FTC est souvent considérée comme le gendarme de la concurrence aux États-Unis, assure la surveillance des pratiques commerciales dans le pays.

SOURCE: Le Parisien avec AFP (25 janvier)

JURIDIQUE: Litige entre OpenAl et The New York Times concernant ChatGPT

The New York Times a intenté un procès contre OpenAI (Rapport #1), alléguant une violation intentionnelle du droit d'auteur par ChatGPT. Le Times a demandé non seulement des dommages-intérêts, mais également la "destruction" de ChatGPT. Bien que les cours aient le pouvoir de rendre de telles ordonnances, il reste à voir si cela se concrétisera et quelles seront les implications pour l'avenir de l'IA générative.

SOURCE: The Conversation (25 janvier)